

## E.2.1 ACTION EN FAVEUR DU SPORT

# AIDE À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL SPORTIF POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

### NATURE ET OBJECTIFS DE L'AIDE

Acquisition de matériel destiné à la pratique sportive

### BÉNÉFICIAIRES

Sportifs handicapés

### TAUX D'INTERVENTION - CUMUL. MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT

Chaque projet fera l'objet d'un examen particulier avant attribution d'une subvention individualisée par la Commission permanente.

Aide plafonnée à 10 000 €

### CRITÈRES UTILISÉS DANS LE CADRE DE L'EXAMEN DE LA DEMANDE QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

#### PIÈCES À FOURNIR

Dossier complet et notamment

- devis descriptifs du matériel envisagé,
- copie de la carte d'invalidité,
- RIB

#### DIRECTION DE RÉFÉRENCE

Direction des Sports